

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU TENNIS CLUB DE MOUANS-SARTOUX (TCMS) DU VENDREDI 25 NOVEMBRE 2022

Étaient présents :

Membres du Bureau du TCMS : Jean-Christophe DUPUIS (**Président**) ; Eric HALLOT, (**Vice-Président**) ; Pascal OHEIX (**Trésorier**) ; Fabien TREMBLAY (**secrétaire**) ;

Membres du Comité de Direction : Michel SUSINI, Olivier LANCELOT.
TCMS ; Julien SARACINO, Directeur sportif.

Mairie de Mouans-Sartoux : Monsieur le Maire, Pierre ASCHIERI (excusé), Roland RAIBAUDI, Marie-Madeleine RAIBAUDI, Elisabeth ALEGRENI, Georges VALLETTE
Excusés, Dalila DJEGERIF, Christophe MARTELLO, Robert VUILLEN.

Ordre du Jour :

- Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale du 13 novembre 2021.
- Rapport moral et vote
 - Rapports d'activités
 - Bilan sportif
 - Projets 2022/2023
- Rapport financier et vote
- Budget prévisionnel 2022/2023
- Questions diverses
- Renouvellement d'un tiers des membres du comité de Direction
- Commentaire du Président

Jean-Christophe DUPUIS, Président du TCMS, prend la parole :

Il remercie tous les adhérents du club d'être venus ainsi que les membres de la Municipalité. A ce titre, il remercie Monsieur le Maire de Mouans-Sartoux, Pierre ASCHIERI pour être passé saluer l'assemblée en début de réunion mais l'excuse pour son absence car il est pris par des obligations personnelles.

Le Président poursuit en indiquant que l'assemblée générale a été régulièrement convoquée, par un mail envoyé quinze jours à l'avance à tous les membres, conformément aux statuts de notre association.

L'assemblée, qui doit se composer de plus du tiers des membres présents ou représentés, comprend ce jour, si l'on considère le nombre de participants et de pouvoirs à cette réunion, un total de 78 membres actifs présents ou représentés. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut donc se tenir valablement.

Le secrétariat de l'AG sera assuré par Fabien TREMBLAY, secrétaire du TCMS.

Pour ce rapport moral, Jean-Christophe DUPUIS indique qu'il sera assisté par les



membres du Comité de direction, et par Julien SARACINO, notre directeur sportif.

Il est proposé de commencer par l'approbation du compte-rendu de la dernière assemblée générale qui s'est déroulée le 13 novembre 2021.

Approbation du compte-rendu de l'AG du 13 novembre 2021

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL :

Ensuite le 1^{er} point de l'ordre du jour de notre assemblée générale concerne la présentation du rapport moral de cette année écoulée :

1°) RAPPORT MORAL : (2021-2022)

1.1. Club house

Le nouveau club house a été officiellement inauguré par Monsieur le Maire de Mouans-Sartoux, Pierre ASCHIERI et le Président du TCMS, Jean-Christophe DUPUIS, le samedi 22 octobre dernier. Ces locaux sont désormais mieux adaptés au fonctionnement de notre association, membres associatifs, bénévoles et salariés, ainsi qu'à l'ensemble des personnes qui fréquentent ou visitent nos installations.

Jean-Christophe DUPUIS tient à renouveler ses vifs remerciements à la Mairie de Mouans-Sartoux, son Maire bien entendu, ses élus et tous les services municipaux avec qui le club travaille toujours en très bonne entente depuis de nombreuses années. Les travaux d'agrandissement et de rénovation de notre club-house se sont très bien déroulés de janvier à septembre 2022.

Inauguration du club-house



MOUANS-SARTOUX

Le club house et le restaurant du tennis club ont rouvert



A gauche, la terrasse et la salle de restaurant ont été entièrement refaites ; à droite, le directeur Jean-Christophe Dupuis dans le nouveau bureau d'accueil.

(Photos D. G.)

Après huit mois de travaux, le nouveau club house du club de tennis a été inauguré samedi matin, agrandi, rénové et accessible à tous.

De nouveaux vestiaires pour hommes et pour femmes accueilleront les athlètes avec douches, casiers et toilettes. Les locaux comprennent également un nouvel espace pour le personnel, un local de stockage, un deuxième bureau, une grande salle de restaurant... le tout accessible

aux personnes à mobilité réduite.

700 licenciés

« Le club house va permettre d'accueillir un nombre beaucoup plus important notamment pour les joueurs de padel car beaucoup venaient entre midi et deux et ne pouvaient pas se doucher, explique le directeur, Jean-Christophe Dupuis. C'est le club le plus dynamique de la région avec plus de 700 licenciés et 12 salariés ».

Un club qui a une longue histoire, comme le rappelle le maire Pierre Aschieri : « Le club house a été construit par les bénévoles, notamment ceux du club de handball et d'athlétisme. (...) Ça a été une belle aventure et cela fait plaisir de voir que le club a bien évolué. Les temps ont changé mais l'esprit est resté ».

Le club compte sept terrains en green set, trois terrains en terres battues, deux terrains de padel, un espace mini-tennis et un parcours de santé.

DELPHINE GOUATY

— Il a dit —

« La même ambiance qu'au club de rugby »

Jean-Paul Mabru

A l'origine, la mairie avait donné des subventions pour construire les terrains de tennis, mais il n'y avait pas assez d'argent pour faire le club house et c'est sous l'impulsion d'André Aschieri que, tous les week-ends, des artisans venaient donner du matériel et construire le club house avec les bénévoles du club de handball, pendant un an environ, en 1979-1980. J'ai fait du rugby, je jouais aussi au tennis, j'ai été responsable du club pendant 25 ans. Je voulais la même ambiance que j'ai connue au club de rugby et ça a marché.

4

Le restaurant du club house est à présent géré par un nouveau restaurateur, Dejan USAK, avec qui l'association a signé une convention de mise à disposition des locaux pour une durée d'un an renouvelable. Le club souhaite la bienvenue à Dejan et à son équipe et lui souhaite une pleine réussite pour son activité de restauration au sein de notre club.

1.2. Équipe technique et administrative :

Le Président tient à remercier tout le monde pour le travail accompli tout au long de cette année qui s'achève (clôture au 31/08/2022). Il indique que chacun a donné le meilleur de lui-même et a ainsi contribué avec sérieux et compétence à la réussite de cette année sportive.

L'équipe pédagogique a encore connu quelques changements pour cette nouvelle année :

- Départs de Stéphanie BEAUBIAT (enseignante D.E.), Quentin ROSA (en formation au D.E.), et Jessica BRIAM ;
- Arrivées de Valérian IVALDI et Mehdi BENTAHAR en formation au D.E. ;
- Kevin ANDRE a été maintenu et recruté dans l'équipe en tant qu'enseignant au club suite à l'obtention de son D.E. ;
- Alexandre COQUIN, D.E. a remplacé (pour les 12h manquantes par semaine) Stéphanie BEAUBIAT.

Le club a recruté Mélanie BAFFIONI, nouvelle assistante administrative à mi-temps, qui vient compléter la fonction d'accueil et de secrétariat du club avec Elodie HAUPAIX.

Arrêt de Tom CALCARA remplacé par Nicolas RECOURA sur les permanences du dimanche, toujours en alternance avec Davy TRUFFAUT.

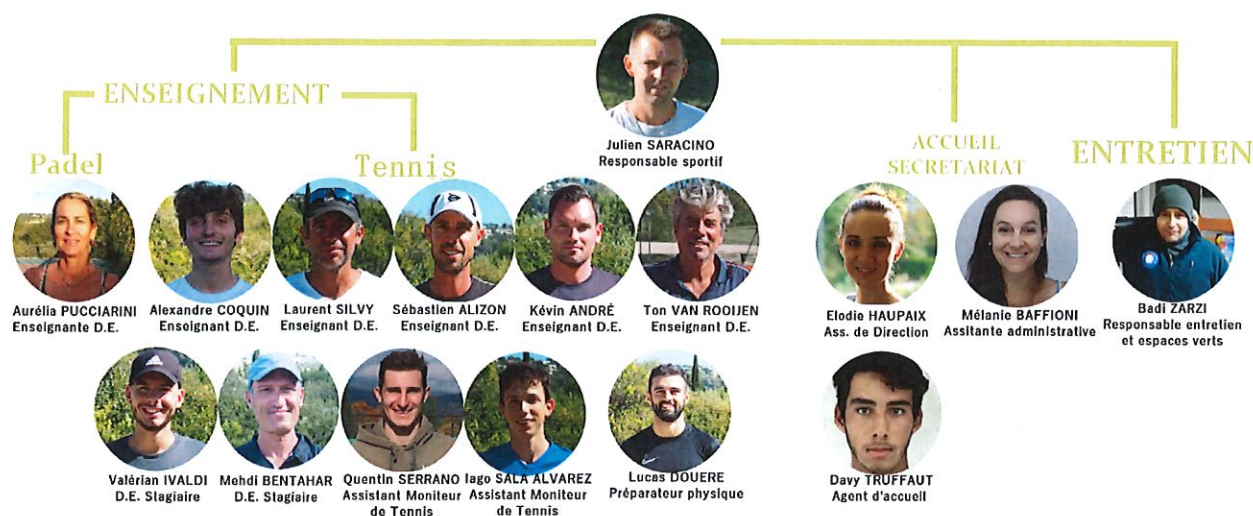
Enfin, Dejan USAK, qui avait assuré l'intérim de Claude d'octobre à décembre 2021, a repris l'activité du restaurant suite à la réouverture du club-house ; le restaurant est ouvert depuis le 7 octobre 2022.

Le club souhaite naturellement une bonne continuation en dehors du club à toutes les personnes qui sont parties et la bienvenue à toutes celles qui intègrent notre équipe.

L'équipe est ainsi désormais composée de :

- **Julien SARACINO**, notre Directeur sportif,
- **Laurent SILVY**, **Ton VAN ROYEN**, **Sébastien ALIZON**, **Kevin ANDRE**, **Alexandre COQUIN**, **Aurélia PUCCIARINI** (Padel), Éducateurs sportifs Diplômés d'Etat (D.E.),
- **Valérian IVALDI** (20h/semaine) et **Mehdi BENTAHAR** (20h/semaine) stagiaires DE, **Quentin SERRANO** et **Iago SALA ALVAREZ** CQP AMT (Certificat de Qualification Professionnelle d'Éducateur Tennis),
- **Elodie HAUPAIX** et **Mélanie BAFFIONI**, accueil et secrétariat de l'association,
- **DAVY TRUFFAUT**, bon jeune joueur 2ème série du club, qui est salarié à temps partiel pour assurer les permanences au club des dimanches ;
- **Lucas DOUERE** préparateur physique,
- **Badredine ZARZI** entretien du club, pour un volume de 20 heures en CDI.

DIRECTION



Au sujet des enseignants, l'association fonctionne depuis septembre 2017 avec des profs D.E. exerçant en activité libérale et a mis en place des contrats de coopération libérale afin de respecter pleinement les règles sociales et fiscales.

Le club continue donc d'exercer l'activité libérale sur ce mode de fonctionnement qui a été plébiscité par l'ensemble des intervenants. Du reste, l'activité du padel est également mise en place sur le même mode de fonctionnement.

1.3. Effectifs membres du club :

Concernant les effectifs, le TCMS a encore cette année un nombre important de membres avec 700 licenciés ce qui fait du TCMS le 3^{ème} club de tennis du département.

La répartition des membres du club est la suivante :

- 300 adultes licenciés (dont 100 adultes licenciés en cours collectifs),
- 400 enfants licenciés (dont 300 enfants à l'école de tennis et 100 enfants licenciés à l'occasion des stages des vacances scolaires),
- 200 Dames et 500 Messieurs.

Julien reviendra tout à l'heure sur les classements et les compétiteurs du club car l'activité compétition, individuelle et par équipe a repris dynamiquement cette année.

Le taux de fidélisation des adhérents à notre club est toujours au-dessus de la moyenne nationale et montre un signe de bonne santé du club. Le TCMS n'a pas pour objectif d'avoir plus de membres compte-tenu des infrastructures actuelles du club qui sont déjà conséquentes pour une Commune de 10 000 habitants.

Le tournoi OPEN du TCMS a repris au mois de juin 2022 avec plus de 600 joueurs et joueuses qui ont participé au tournoi Open. C'est toujours un vrai succès pour le club.

Concernant les stages de tennis et multi activités pendant les vacances scolaires, les années se suivent et se ressemblent puisque cette année est encore une année exceptionnelle avec plus de 30 enfants par semaine aux vacances de la Toussaint et de Pâques et près de 50 par semaine pour la période estivale.

Un gros travail organisationnel a été mis en place par Julien pour fortement augmenter la capacité d'accueil du club sans que ce soit au détriment des membres. Les recettes des stages représentent ainsi environ 80 000 € chaque année.

La cotisation annuelle adulte du TCMS, pour cette année, s'élève à 295 € (légère augmentation de 1,7% soit + 5 € par rapport à l'an dernier) avec, une nouvelle fois, un tube de balles et une heure « invité » offerts. Le club reste dans la moyenne basse des tarifs des clubs de la région en rapport aux services proposés.

A noter que la cotisation au TCMS comprend le coût de la licence FFT qui est cette année de 32 € (au lieu de 30 € l'an dernier soit +7 %).

Depuis la saison 2018/2019, et le nouveau fonctionnement de la FFT, le renouvellement des licences s'effectue au 1^{er} septembre et non plus au 1^{er} octobre.

1.4. Projets du club :

Comme déjà évoqué, le projet phare de l'association cette année, concernant les infrastructures du club, a été la rénovation et l'agrandissement de notre club house, porté par la Mairie.

Compte-tenu du succès confirmé de l'activité padel au sein du club, et de son engouement toujours important auprès des membres et du public, le club souhaite lancer la construction de 3 terrains supplémentaires de Padel sur notre site. À ce sujet, il est important de noter que cette activité permet de dégager d'importantes ressources supplémentaires pour notre club. Des devis ont déjà été réalisés, pour un montant d'environ 280 000 €TTC, et l'association finalise actuellement le financement de ce projet avec sa banque et la faisabilité technique des travaux avec les services de la mairie.

Le Président explique que l'obtention d'un financement bancaire est compliquée et que, idéalement, le club souhaiterait passer par un financement via la SPL comme pour les premiers terrains de padel.

Georges VALETTE propose au club de faire passer un dossier à Mme GOURDON pour avoir une partie des financements avec des subventions.

Enfin, il convient de bientôt prévoir pour le club, la rénovation des 3 terrains en terre-battue (qui vont déjà avoir 10 ans en 2023 !) pour un montant d'environ 115 000 €TTC ainsi que le re-surfage de 4 terrains (1, 2, 3 et MICHELIS) pour un montant d'environ 50 000 €TTC ; travaux d'entretien qui représentent des investissements assez conséquents pour notre association.

1.5. La vie du club :

Après 2 années bien limitées en raison du contexte sanitaire, la vie associative du TCMS a repris son intense activité. Avant de passer la parole à Julien SARACINO, le Président évoque le souhait du club d'organiser un événement aux beaux jours avec tous ses membres pour fêter l'anniversaire des 40 ans de l'association. Toutes les idées sont les bienvenues et bonnes à prendre.

Jean-Christophe DUPUIS cède ensuite la parole à Julien SARACINO, Directeur sportif du club, pour la présentation du bilan sportif depuis le 1^{er} septembre 2021 et l'organisation des activités jusqu'à ce jour.

Julien détaille toutes les animations réalisées en 2021 - 2022 :

- Fête de l'école de tennis
- Fête de Noël : Venue du Père Noël pour les plus jeunes, des animations par équipes pour les ados et un double à la mêlée à partir de 17h suivi d'un apéritif
- Équipes jeunes, seniors et vétérans
- Challenge de l'amitié
- Tournoi Cooleurs
- Tournois tennis par poules et Open
- Tournois Padel

Julien évoque ensuite les nombreuses animations 2022-2023 à venir :

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT
1 J	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M	1 M	1 S	1 M	1 V	1 D	1 M
2 V	2 D	2 M	2 V	2 L	2 J	2 J	2 D	2 M	2 S	2 L	2 J
3 S	3 L	3 J	3 S	3 M	3 V	3 V	3 L	3 J	3 D	3 M	3 V
4 D	4 M	4 V	4 D	4 M	4 S	4 S	4 M	4 V	4 L	4 M	4 S
5 L	5 M	5 S	5 L	5 J	5 D	5 D	5 M	5 S	5 M	5 J	5 D
6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 L	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L
7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 M	7 M	7 V	7 L	7 J	7 S	7 M
8 J	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M	8 M	8 S	8 D	8 V	8 D	8 M
9 V	9 D	9 M	9 V	9 L	9 J	9 J	9 D	9 M	9 S	9 L	9 J
10 S	10 L	10 V	10 S	10 M	10 V	10 V	10 L	10 J	10 D	10 M	10 V
11 D	11 M	11 J	11 D	11 M	11 S	11 S	11 D	11 M	11 V	11 L	11 S
12 L	12 M	12 S	12 L	12 J	12 D	12 D	12 M	12 S	12 M	12 J	12 D
13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 L	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L
14 V	14 D	14 L	14 M	14 S	14 M	14 M	14 V	14 L	14 J	14 S	14 M
15 J	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 M	15 S	15 M	15 V	15 D	15 M
16 V	16 D	16 M	16 V	16 L	16 J	16 J	16 D	16 M	16 S	16 L	16 V
17 S	17 L	17 J	17 S	17 M	17 V	17 V	17 L	17 J	17 D	17 M	17 V
18 D	18 M	18 V	18 D	18 M	18 S	18 S	18 D	18 M	18 V	18 L	18 S
19 L	19 M	19 J	19 L	19 J	19 D	19 D	19 M	19 S	19 M	19 J	19 D
20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 L	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L
21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 M	21 M	21 V	21 L	21 J	21 S	21 M
22 J	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 M	22 S	22 M	22 V	22 D	22 M
23 V	23 D	23 M	23 V	23 L	23 J	23 J	23 D	23 M	23 S	23 L	23 J
24 S	24 L	24 J	24 S	24 M	24 V	24 V	24 L	24 J	24 D	24 M	24 V
25 D	25 M	25 V	25 D	25 M	25 S	25 S	25 M	25 V	25 L	25 M	25 S
26 L	26 M	26 J	26 L	26 J	26 D	26 D	26 M	26 S	26 M	26 J	26 D
27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 L	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L
28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 M	28 M	28 V	28 L	28 J	28 S	28 M
29 J	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29 M	29 S	29 M	29 V	29 D	29 M
30 V	30 D	30 M	30 V	30 L	30 J	30 J	30 D	30 M	30 S	30 L	30 J
31 L	31 M	31 J	31 S	31 M	31 V	31 V	31 L	31 J	31 D	31 M	31 V

Julien explique que sur l'exercice 2020/2021, le club a connu une augmentation significative de ses effectifs, due en partie au fait que le tennis a été, durant la crise sanitaire, l'un des seuls sports à pouvoir être pratiqué. Sur l'exercice 2021/2022, les effectifs sont stables avec plus de 300 inscrits à l'école de tennis.

Les axes principaux sur lesquels le club a particulièrement travaillé cette saison sont :

- Mise en place des instructions FFT sur la pédagogie de l'école de tennis (Galaxi)
- Amélioration de la formation des plus jeunes (mise en place groupes compétition)
- Relance «post-covid» de toutes les animations (fête de Noël, de fin d'année, photo)

Eric HALLOT, Vice-président et investigateur de cette enquête, prend la parole et présente les résultats de l'enquête de satisfaction, qui a été réalisée en mai 2022 via internet, pour l'école de tennis.

Il explique que sur les 14 questions (affirmations) proposées ; 8 réponses ont eu un résultat supérieur à 18/20, 5 réponses ont obtenu une note entre 16 et 18/20 et une seule réponse une note de 14/20.

ECOLE DE TENNIS DU TCMS

RESULTATS DE L'ENQUETE DE SATISFACTION REALISEE EN MAI 2022

(en vert, les notes égales ou supérieures à 18, en rouge celle inférieure à 15)

1. L'enseignement du tennis

1.1 La pédagogie et le langage utilisé sont adaptés au niveau et à l'âge de mon enfant : 18/20

1.2 Le groupe dans lequel se trouve mon enfant lui convient : 16,8/20

1.3 Le goût du jeu est développé et les progrès de mon enfant sont encouragés et valorisés : 17,2/20

1.4 Les enseignants me paraissent compétents et sont à mon écoute : 18,4/20

1.5 Je suis informé sur les progrès accomplis ou sur les difficultés rencontrées par mon enfant : 14/20

1.6 Je donne la note globale suivante à la qualité de l'enseignement de l'école de tennis : 17,6/20

2. L'organisation de l'école de tennis

2.1 Les jours et heures auxquels mon enfant est inscrit me conviennent : 18,4/20

2.2 Il est facile pour moi d'entrer en contact avec un enseignant : 18/20

2.3 Il est facile pour moi d'entrer en contact avec le secrétariat : 18,8/20

2.4 De manière générale, l'information sur l'école de tennis est claire, complète et pertinente : 18/20

3. L'ambiance générale de l'école de tennis

3.1 L'équipe pédagogique offre une image positive (tenue correcte, calme, courtoisie, dynamisme, implication dans les situations) : 18/20

3.2 L'équipe pédagogique contribue au développement d'un esprit d'équipe favorisant l'épanouissement des enfants : 17,2/20

3.3 Mon enfant vient suivre son cours avec plaisir : 18/20

Finalement, quelle note globale donneriez-vous à l'école de tennis du TCMS ? : 17,6/20

Eric HALLOT conclut en expliquant que le club va, dès cette année, demander aux enseignants de passer un peu plus de temps avec les parents pour expliquer les progrès des enfants. Une fiche simple d'évaluation trimestrielle va également être mise en place dès cette année. Elle permettra de situer facilement les acquisitions des enfants en fonction de leur âge et de leur niveau.

Jean Christophe DUPUIS remercie Eric pour cet excellent travail et propose à Julien de poursuivre le bilan sportif de l'année :

Stages : Une belle saison a été réalisée avec plus de 350 enfants participants sur l'année et la meilleure saison du club en termes de recettes. Tout cela malgré les contraintes de ne pas avoir de club-house et de restaurant. L'équipe a dû s'adapter en trouvant des solutions qui ont été appréciées (food-truck, livraison de repas). Le beau temps de la saison qui vient de se terminer a également beaucoup aidé...

Occupation des terrains :

Le tennis, sport en plein air, connaît une dynamique positive au niveau régional ; cela a été également le cas au club. L'occupation des terrains a été importante mais maîtrisée ; le club a très peu refusé de parties.

Compétitions :

Reprise de l'ensemble des compétitions :

- Septembre, format court (50 participants)
- Février (150 participants, dernière édition sous cette forme)
- Juin (600 joueurs, franc succès)
- Equipes (résultats à venir)

Team Tennis impact :

Olivier TAUMA est parti pour entraîner un joueur de haut niveau, le club est content pour lui et lui souhaite bonne continuation. Christophe BERGUE est toujours présent ; il travaille également avec Laurent SILVY qui l'aide avec certains joueurs.

Réforme classements :

Julien détaille le nouveau mode de calcul du classement qui évolue désormais chaque mois, sur le même principe que le système des pros de l'ATP.

Résultats des équipes :

Julien décrit tous les résultats et donne une mention spéciale à l'équipe 2 hommes qui est montée de R2 à R1 (capitaine Olivier TAUMA), à l'équipe 4 hommes qui est championne départementale (capitaine Olivier LANCELOT), à l'équipe 6 hommes (capitaine Benito SERRANO) qui monte et a perdu en demie de la phase finale et à l'équipe 1 hommes qui s'est, miraculeusement, maintenue en N3.

Padel :

L'activité va très bien. Julien explique que le taux d'occupation et les recettes sont toujours en hausse. L'occupation arrive à saturation le soir en semaine ainsi que le week-end, d'où l'intérêt pour le club d'avoir de nouveaux terrains. Trois tournois ont été organisés sur la saison (septembre, février et juin). Réception de CE, de groupes qui réservent les terrains pour anniversaire par exemple. Aurélia, notre enseignante donne également de plus en plus de cours.

Le club est toujours partenaire du magasin Break point du centre Mouratoglou (ex-TennisPro) de Sophia Antipolis, ce qui permet à ses membres de bénéficier des mêmes prix qu'en ligne, avec l'avantage de ne pas payer la livraison et de pouvoir essayer les produits. Le club peut enregistrer les références des produits commandés et les communiquer au magasin pour qu'il puisse les commander. Une vitrine va également être bientôt créée au club. Des vêtements floqués aux couleurs du TCMS sont proposés à la vente.

Un service de cordage est de nouveau assuré pour tous les membres au club par Sébastien ALIZON qui réalise désormais ce service à la satisfaction de tous.

Jean-Christophe DUPUIS remercie et félicite vivement Julien pour sa présentation toujours très précise et complète de toutes les activités et de la vie sportive du club.

Le Président propose ensuite à Kevin ANDRÉ de le rejoindre pour évoquer son titre de Champion de France 3^{ème} série 2022. Kevin a, en effet, fait un véritable exploit en gagnant ce tournoi au mois d'août dernier à Roland-Garros.

Jean-Christophe DUPUIS félicite chaleureusement Kevin pour cette magnifique performance et lui remet, à cette occasion, un bon d'achat au nom du TCMS.

VOTE DU RAPPORT MORAL

Pas d'opposition, pas d'abstention, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Jean Christophe DUPUIS passe la parole à présent à Pascal OHEIX, trésorier de l'association, pour la présentation du rapport financier de l'année sportive écoulée 2021/2022 et le budget prévisionnel 2022/2023.

La présentation de Pascal commence par l'examen du détail des différentes charges et recettes pour ce nouvel exercice 2021-2022 avec, en parallèle, les prévisions du club pour l'exercice en cours.

Bilan au 31 Aout 2022					
ACTIF			PASSIF		
	Détail	Cumul		Détail	Cumul
Travaux	171 287,71		Subventions	126 443,35	
Amortissement immo corporelles	-155 153,20		Subvention d'investissement	-116 960,14	
		16 134,51			9 483,21
Titres	95 932,02		Fond associatif debut exercice	13 706,34	
Banque en Attente	-19 654,37		Résultat de l'Exercice	2 266,10	
Banque	15 370,88		Fond associatif fin exercice		15 972,44
Caisse	1 561,70		Dettes	29 009,90	
		93 210,23	Produit constaté d'avance	2 173,00	
Produit à recevoir			Impôts prélèvement à la source	1 084,69	
			Crédit travaux BNP		
			Factures non parvenues	5 702,00	
Subvention à recevoir			Subvention perçu d'avance		
Charges constatées d'avance			Compte attente		
Compte attente			Provisions pour grosses réparations	40 000,00	
			Dettes provisionnées pour congés à payer	5 919,50	
					83 889,09
		109 344,74			109 344,74

Dans la colonne « Actif » ; le chiffre de 171 287,71€ représente les travaux de construction et de rénovation des terre-battues en 2013 et l'éclairage des courts « 1-2-3 » en 2017 qui seront amortis en 2023 pour les terres et en 2024 pour l'éclairage. Le montant de 155 153,20 € représente les amortissements déjà réalisés, ce qui laisse encore 16 134,51 € à amortir.

Pour ces travaux, l'association a perçu des subventions qui apparaissent dans la colonne « Passif » soit, 126 443,35 € qui représentent le total des subventions et les 116 960,14 € l'amortissement de ces subventions, ce qui laisse encore 9 483,21 € à amortir.

Les titres sont des placements sur un livret A et des comptes d'épargne, nécessaires au fonds de roulement pour la trésorerie de l'association, pour un montant de 95 932,02 €.

Les 15 370,88 € sont les montants sur le compte courant au 31/08/2022 moins les 19 654,37 € de chèques non encaissés et la caisse pour 1 561,70 € qui représente les espèces, représentant un total de 93 210,23 €.

Dans les colonnes « Passif » ; la ligne « Fond associatif début exercice » pour 13 706,34 € est le montant des fonds au 01/09/2021, les 2 266,10 € représentent le bénéfice de l'exercice 2021/2022, ce qui fait un montant de 15 972,44 € de fond associatif en fin d'exercice.

La ligne « dettes » de 29 009,90 € concerne les charges trimestrielles des salariés ; la ligne « Produits constatés d'avance » pour 2 173,00 € (adhésions à l'école de tennis et cotisations des adultes réglées en CB entre juin et fin août), le « prélèvement à la source » pour 1 084,69 €, les factures non parvenues 5 702 € représentent les travaux de rénovation, les provisions de 40 000 € représentent 15 000 € de l'année 2020/2021 et 25 000 € pour la saison 2021/2022 pour la construction des futurs courts de Padel, et enfin la dette pour la provision des congés payés pour 5 919,50 €.

Pascal OHEIX poursuit avec la présentation du compte de résultat de l'année 2021/2022 :

Compte de Résultat 2021 - 2022	
Ventes de Marchandises	3 752,70
Passages	82 273,80
Location	1 657,00
Cordage	120,00
Recettes diverses et bar	6 770,92
Adhésions	138 531,50
Inscription Tournois	14 801,50
Recette de stages	71 466,00
Recette Lecons	24 557,00
Subventions	62 572,76
Subvention d'investissement	12 644,34
Total Produits exploitation	419 147,52
Autres Achats et charges	189 778,09
Honoraires	5 926,50
Salaires	203 367,54
Amortissement immo corporelles	18 234,69
Total charge exploitation	417 306,82
Résultat exploitation	1 840,70
Autres interet	54,63
Résultat financier	54,63
Résultat courant avant Impot	1 895,33
Autres produits exceptionnels	0,00
Indemnité journalières	370,77
Total produits exceptionnels	370,77
Charges Exeptionnelles sur operation de gestion	0,00
Resultat exceptionnel	370,77
Total des produits	419 573
Total des charges	417 307
Resultat Net	2 266,10

La décomposition des produits d'exploitation est la suivante :

Les ventes de marchandises de 3 752 € représentent la vitrine pour 549 €, les balles de tennis 1 587 € et le padel pour 1 616 €.

Les passages de 82 273 € sont répartis en 20 238 € pour le tennis, 56 589 € pour le padel (très bonne année), 2 356 € pour la location des terrains de padel, 3 000 € pour la team Tennis Impact, et la location de raquettes de Padel pour 1 657 €.

La licence de cordage de Sébastien ALIZON pour la machine d'un montant de 120 €.

Les recettes diverses 3 318 € (comprenant les animations Parents/Enfants, la sortie à Monaco, la tombola, les photos de l'école de tennis...) et les ventes du bar pour 3 452 €.

Les adhésions de l'école de tennis pour un montant de 88 889 €, 465 € pour l'école de Padel, 35 235 € de renouvellement d'adhésions et 11 152 € de nouveaux adhérents.

Les tournois de septembre/février/juin 10 796 €, Cooleur 1 785 € et Padel 2 220 €.

Les stages de novembre/février/avril et d'été ont généré 71 466 € de recettes.

Les leçons individuelles pour 3 739 € et collectives pour 20 557 €.

Les subventions de la Ligue/FFT 2 955 €, la mairie 15 000 €, le conseil départemental 12 000 €, le CNDS 2 500 €, apprentissage 15 778 € et diverses 14 339 €.

Une subvention d'investissement de 12 644 € pour la quote-part des terres battues.

La décomposition des charges d'exploitation est la suivante :

Les honoraires représentent 5 926,50 € dont 4 846 € pour le comptable et 1 080 € pour le contrat service civique.

Les salaires annuels de l'ensemble des salariés représentent 203 367 €.

Les amortissements des immobilisations corporelles de 18 234,69 € comprenant 14 548 € d'amortissement des terres battues et 3 686 € de l'éclairage.

Et toutes les autres charges pour un montant global de 189 778 € comprenant les charges du Padel pour 47 344 € (dont 22 200 € crédits bancaires et 25 000 € de provisions), les travaux de rénovation club et de la cuisine pour 24 846 €, les assurances 6 350 €, l'école de tennis 6 820 €, les achats au bar pour 3 419 €, les frais de stages pour 29 967 € et les frais de tournois pour 10 605 €.

Pascal OHEIX poursuit avec la présentation du budget prévisionnel 2022/2023 :

Bilans Financier et prévisionnel 2022/2023							
	2022/2023	2021/2022		2020/2021	2019/2020	2018/2019	2017/2018
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé
Charges	-189 609	-73 031	-172 276	-209 805	-134 051	-123 410	-139 364
Honoraires	-7 060	-1 779	-6 626	-6 202	-6 101	-4 898	-13 057
Salaires	-216 900	-30 011	-183 292	-206 544	-190 179	-210 926	-213 985
Total	-413 569	-104 821	-362 194	-422 551	-330 331	-339 234	-366 406
Recettes Diverses	110 364	28 980	78 394	124 782	89 530	61 267	50 866
Subventions	40 000	2 183	45 500	51 766	39 205	50 189	82 897
Adhesion	149 300	103 309	125 200	141 089	104 791	118 027	118 029
Inscription tournoi	15 100	2 419	13 800	3 793	4 978	13 623	12 811
Recettes Stage	70 000	10 099	65 600	82 855	51 875	56 406	63 155
Recettes Leçons	28 805	13 449	33 700	21 697	27 364	35 871	39 211
Total	413 569	160 439	362 194	425 981	317 742	335 383	366 968
Résultats	0,00	55 617,45	0	3 430,05	-12 588,61	-3 851,33	562,07

Dans le budget prévisionnel 2022/2023, les charges sont prévues en baisse car il y a moins de travaux liés à la rénovation du club house.

Les honoraires augmentent car il n'y a plus qu'un contrat en service civique (au lieu de 2 l'année dernière) et les salaires augmentent également en prévision de l'inflation.

Côté recettes, les diverses sont sans grands changements, les subventions sont en légère baisses car il n'y a plus de subvention exceptionnelle liée aux aides Covid.

Le club prévoit des adhésions en légère progression et des recettes de stages stables à un nouveau élevé.

Les recettes liées aux leçons sont également prévues en progression car il a manqué au club quelques cours collectifs cette année.

Jean-Christophe DUPUIS remercie Pascal OHEIX pour sa présentation financière toujours très précise et détaillée et passe la parole à Eliane MARTIN, notre vérificateur au compte.

Eliane MARTIN, prend la parole pour faire la lecture à l'assemblée de son rapport :

« Conformément à la mission confiée et aux statuts du Club, j'ai procédé à la vérification des comptes du « TENNIS CLUB DE MOUANS SARTOUX » arrêtés au 31/08/2021. La vérification a porté sur la période du 01/09/2021 au 31/08/2022.

Je tiens à rappeler, comme je le fais chaque année, que la mission de vérificateur aux comptes consiste en la vérification de l'enregistrement des opérations dans les comptes, de la régularité et de la sincérité du compte d'exploitation et du bilan, de la tenue effective des registres obligatoires des procès-verbaux des conseils d'administration.

En aucun cas le vérificateur ne doit s'immiscer dans la gestion de l'association. La régularité et la sincérité des comptes sont donc les bases essentielles de cette mission que le vérificateur certifiera dans son rapport. Des observations et réserves peuvent naturellement être formulées.

Je me suis assurée, dans un premier temps, de la concordance des soldes de compte bancaire à la même date que celle des extraits des relevés de compte fournis pour la BNP et le CA.

Par la suite, j'ai procédé à la vérification des dépenses enregistrées au cours de l'exercice par pointage aléatoire avec les documents justificatifs fournis.

J'ai obtenu quand cela était nécessaire les réponses à mes questions. Certaines factures étaient manquantes mais la régularisation est en cours.

La série de remarques émises lors de mes précédentes vérifications des exercices 2018 et 2019 a été de façon générale suivie d'effet notamment en ce qui concerne le classement des documents et les libellés comptables mentionnés sur les factures.

Le classement des pièces justificatives a évolué positivement et permet de faciliter le contrôle. Certaines améliorations sont encore possibles.

Cette année a été une année particulière marquée par les travaux « nécessaires », effectués au Club, les conditions de travail, par conséquent, ont été modifiées sans que cela n'affecte la bonne tenue de la gestion.

Merci à tous ceux qui ont œuvré pour ce résultat.

Bravo à l'activité « Padel » qui continue chaque année de progresser.

CONCLUSION :

Les vérifications faites me permettent de dire que les comptes clos au 31/08/2022 reflètent la situation financière du CLUB.

Je tiens à remercier les comptables bénévoles qui ont œuvré à sa bonne gestion comptable, grâce à un travail de qualité accompli avec sérieux.

En conclusion, Je certifie les comptes tels qu'ils sont présentés et formule les réserves d'usage dans la mesure où les faits et documents susceptibles de modifier les résultats n'auraient pas été portés à ma connaissance. »

Jean-Christophe DUPUIS remercie Eliane pour la restitution de son rapport et poursuit en demandant à l'assemblée s'il y a des questions ou des remarques au sujet de tous les éléments financiers qui viennent d'être présentés.

Sans intervention de l'assemblée, le Président procède au vote des documents financiers.

VOTE DU RAPPORT FINANCIER 2021-2022

Pas d'opposition, pas d'abstention, le rapport financier 2021-2022 est adopté à l'unanimité.

VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2022-2023

Pas d'opposition, pas d'abstention, le budget prévisionnel 2022-2023 est adopté à l'unanimité.

Avant de passer aux questions diverses, Jean-Christophe DUPUIS, Président du TCMS, demande à l'assemblée si quelqu'un s'oppose à ce qu'il ait une délégation pour représenter l'association auprès de nos partenaires habituels pour demander des subventions.

Pas d'opposition, pas d'abstention, adopté à l'unanimité, le président Jean-Christophe DUPUIS est autorisé à solliciter des subventions à tous les partenaires potentiels de l'association.

QUESTIONS DIVERSES :

Une question est posée au sujet d'une inquiétude liée au bruit concernant le projet de construction des 3 nouveaux terrains de padel autour du court MICHELIS, bruit déjà existant avec les 2 terrains actuels de padel.

Julien SARACINO explique qu'effectivement le padel est plus bruyant que le tennis et particulièrement avec certains pratiquants... À ce titre, il n'y aura plus de match de compétition programmés sur ce court et il sera désormais utilisé au maximum pour l'école de tennis et les cours du club afin d'également gêner le moins possible les membres « loisirs ». Pour cela, la réservation en ligne des terrains, programmée par le club, permet de choisir spécifiquement chaque terrain.

Une question est ensuite posée pour savoir si les montants liés à la rénovation des terres-battues sont inscrits sur le budget 2022-2023.

Pascal OHEIX explique que seul le programme financier de travaux sur les 3 prochaines années à réaliser par le TCMS a été fait afin de pouvoir demander des subventions et des emprunts bancaires. Cependant, il faudra certainement réaliser les travaux de rénovation des 3 terrains en terres battues dans les 3 prochains années sans que des crédits ne soient programmés pour l'année 2023 à ce stade.

Une question est également posée concernant la possibilité d'installer de l'éclairage sur le court MICHELIS en cas de travaux de construction des 3 nouveaux terrains de padel.

Jean-Christophe DUPUIS répond que c'est une très bonne idée et que cette prestation sera chiffrée et étudiée en même temps que ce projet padel. Cette étude pourrait même être faite plus rapidement s'il existe une possibilité technique facile et pas trop chère avec notamment l'installation (sans poteaux) de bandes LED latérales sur les grillages.

Est également évoquée la faiblesse de la luminosité sur les terrains du milieu (liée à l'implantation extérieure des mâts d'éclairage).

Une dernière question est posée concernant le problème de saturation du parking du club, et son état, qui est déjà actuellement fréquemment saturé à certaines périodes (surtout le samedi matin à 11h), avec une inquiétude s'il y a de nouveaux pratiquants liés aux 3 terrains de padel supplémentaires.

Jean-Christophe DUPUIS répond qu'il transmettra cette demande à la mairie pour le maintien en bon état du parking et pour savoir s'il est possible d'avoir des places supplémentaires mais qu'il convient, en premier lieu, de changer les habitudes de mobilités en privilégiant, pour ceux qui le peuvent, les venues au club en vélo ou en transport en commun.

N'ayant pas d'autres interventions, Jean-Christophe DUPUIS passe au point suivant.

RENOUVELLEMENT D'UN TIERS DES MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION :

Le président informe l'assemblée que le Comité de direction a reçu la démission de Laurent PATY qui a quitté le club.

Par ailleurs le tiers sortant du Comité cette année est : Eric HALLOT et Jean Christophe DUPUIS

Le club a reçu avant cette assemblée la candidature de Barbara DHUIT, membre du Club depuis plusieurs années. Barbara DHUIT prend la parole pour se présenter et se propose également d'apporter son aide au club en intégrant le Comité de Direction du club.

Le Président, remercie vivement Barbara DHUIT pour sa candidature et lui souhaite la bienvenue au Comité de Direction. Il remercie également Laurent PATY pour son bénévolat et sa participation active au sein de notre association.

Pas d'opposition, ni d'abstention à ces propositions d'intégration ou de réintégration au Comité de direction, qui est donc réélu à l'unanimité.

Jean-Christophe DUPUIS informe l'assemblée que le Comité de direction se réunira prochainement pour élire, en son sein, le Bureau de l'association.



Mot de la fin du Président :

Jean-Christophe DUPUIS renouvelle ses remerciements à toute l'équipe qui l'entoure, salariés et bénévoles, qui participe à la gestion de cette association avec beaucoup de sérieux et de rigueur. Un travail, pour le Président, fait avec beaucoup de plaisir, et dans la confiance, ce qui est très agréable pour lui.

Le Président indique ensuite que le club a plutôt une vraie qualité dans son fonctionnement avec des frais de structures qui sont tout de même engageant. Le président souhaite conserver l'équilibre actuel du club entre le tennis et le padel. L'objectif est ainsi de faire du padel pour poursuivre le développement du tennis.

Il salue tout le travail du Comité de direction et du Bureau et remercie particulièrement Eric HALLOT qui s'est beaucoup investi à ses côtés cette année, notamment pour la réalisation du questionnaire de satisfaction.

Il rappelle que, après en avoir parlé avec les enseignants, Laurent, Sébastien et Kévin, le club doit aussi avoir une exigence dans la réussite de ses jeunes en compétition. Le club a, en effet, toujours considéré qu'il était important d'avoir un bon équilibre entre le tennis loisir et la compétition. L'activité loisir fonctionne ainsi très bien au club et il convient à présent d'avoir une bonne émulation dans chaque catégorie d'enfant pour les années qui viennent.

Jean-Christophe DUPUIS remercie tous les participants et propose à l'assemblée de partager le pot de l'amitié préparé par Dejan pour ponctuer cette réunion.

Mouans-Sartoux le, *12 janvier 2023*

Le secrétaire du Bureau du TCMS,



Fabien TREMBLAY